

Suisse

La Suisse modifie la loi juste pour l'accélérateur de 91 kilomètres du Cern

Hier, une nouvelle preuve de la détermination de la France et la Suisse pour le futur accélérateur de 91 kilomètres du Cern a été donnée. La Confédération va récupérer la compétence de Genève pour accélérer le projet...

Après la visite d'Emmanuel Macron et d'Alain Berset au Cern le 16 novembre dernier, s'il y avait encore des doutes sur la volonté des deux États hôtes d'avoir le futur accélérateur de 91 kilomètres, ceux-ci vont être encore un peu plus levés par l'information livrée par le Conseil fédéral ce mercredi matin. Le gouvernement helvète a en effet décidé de présenter au parlement une modification de la loi sur l'Encouragement de la recherche et de l'innovation taillée expressément pour le Cern.

Les travaux pourraient démarrer en 2033

L'objectif : faire de ce qui concerne le projet d'accélérateur de particules une compétence fédérale plutôt que cantonale. Histoire d'accélérer la construction des infrastructures nécessaires au projet scientifique. Pour trouver les détails

de cette procédure très rare en Suisse - Berne s'immisce rarement dans les compétences cantonales -, il faut se rendre dans le dossier.

Au total, le Cern dispose de 71 hectares de droits superficiels sur Genève. Problème pour le labo européen : « Ces parcelles sont en majorité (60 hectares) non constructibles, car classées notamment en zone agricole, bois et forêts, et pour la plupart inscrites à l'inventaire cantonal des surfaces d'assolement (SDA). Or, le Cern y envisage au moins sur une partie des projets de bâtiments dédiés à de nouvelles expériences scientifiques, des voies d'accès ou des bâtiments de stockage ».

À l'heure actuelle, la Confédération estime « à huit ans », la durée minimale de la procédure si c'est le canton qui mène le bal. D'où cette reprise en mains, qui vise à gagner du temps. Et peut-être aussi de simplifier le traitement des oppositions, même si le Conseil fédéral précise « que le canton et les communes auront en principe toujours la possibilité de prendre position sur les constructions et installations envisagées dans le cadre de la procédure d'approbation des plans ».

Bref, les deux États membres

sont bien décidés à faciliter le projet et les oppositions locales éventuelles auront peu de place, mais c'est tout sauf une surprise. D'ailleurs, la décision de faire ou ne pas faire cette infrastructure échappe complètement au local. C'est en effet le Conseil du Cern qui la prendra en 2027-2028, soit les 23 États européens membres de l'organisation. Si la décision est prise, les travaux démarraient ainsi en 2033, puisque la première partie de l'étude faisabilité présentée le 5 février dernier a avalisé le tracé choisi.

Prospection à Nangy

Le tunnel de 5,5 mètres de diamètre passerait ainsi en bonne partie sous la Haute-Savoie, dans une moindre mesure à Genève et dans l'Ain. Mais il serait invisible au contraire des huit lieux de service, dont quatre avec détecteurs, et même deux avec des cavernes de 66 mètres, qui pourraient être creusées dès 2038. Sur les huit, quatre sont en France : Ferney-Voltaire, Vulbens/Dingy-en-Vuache, Nangy et surtout Charvonnex/Groisy où sera implantée une grande base en Haute-Savoie.

Avec une emprise en moyenne de cinq hectares à chaque fois. « Nous travaillons avec les



Emmanuel Macron et Alain Berset, président de la Confédération suisse en 2023, étaient venus rendre visite à Fabiola Gianotti, directrice générale du Cern, le 16 novembre dernier. Message de soutien qui se traduit dans les faits. Archives photo Le DL/Greg Yetchmeniza

municipalités pour avoir la plus grande intégration possible et le plus faible impact sur le paysage », a souligné Michael Benedikt, le responsable du projet, lors de la conférence de presse du 5 février. Et de fait, le travail d'étude a lieu en ce moment même. Jusqu'en

18 février se déroule par exemple une prospection des sites potentiels de valorisation de matériel inerte sur la commune de Nangy. Avec aussi des réunions publiques, comme celle qui devrait se tenir à Charvonnex en juin...

● Sébastien Colson